

TREIZIEME ASSEMBLEE MONDIALE
DE LA SANTE

A13/AFL/29
11 mai 1960

Point 3.6 de l'ordre du jour

ORIGINAL : FRANCAIS



POSSIBILITES DE REDUIRE LA DUREE DES
ASSEMBLEES MONDIALES DE LA SANTE

Projet de résolution présenté par la délégation de la Yougoslavie

La Treizième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné le rapport du Directeur général sur son étude des possibilités de réduire la durée des Assemblées mondiales de la Santé;¹

Ayant examiné les procès-verbaux de la discussion qui a eu lieu au Conseil exécutif sur ce sujet et la résolution EB25.R56 du Conseil;

Tenant compte du nombre croissant de Membres de l'Organisation;

Estimant que les arrangements pris pour les discussions techniques doivent être maintenus; et

Considérant que des efforts continus doivent être faits pour réduire le plus possible la durée des Assemblées, compte tenu des exigences et du travail de chaque Assemblée,

1. ESTIME que cette question devrait continuer à être étudiée par le Conseil exécutif et le Directeur général; et
2. PRIE le Conseil exécutif et le Directeur général de prendre en considération les diverses suggestions formulées dans la discussion qui a eu lieu à ce sujet au cours de la Treizième Assemblée mondiale de la Santé, en vue de procéder à certains ajustements dans la préparation de l'ordre du jour et dans l'adoption des arrangements concernant le programme de travail des futures Assemblées.

¹ Document A13/AFL/3